Secrétariat du Grand Conseil

QUE 1607

Question présentée par le député : M Jean Batou

Date de dépôt : 2 septembre 2021

Question écrite urgenteCombien coûterait à l'Etat la gratuité des transports publics ?

Depuis une année au moins, les conséquences du réchauffement climatique et de la réduction de la biodiversité se font sentir concrètement au quotidien par la multiplication des catastrophes environnementales. Cet été, des inondations meurtrières ont succédé à des feux de forêt de très grande envergure, dont l'origine humaine n'est plus contestable.

Récemment plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord, de même que le Grand-Duché du Luxembourg, ont introduit la gratuité de leurs transports publics, provoquant des augmentations massives de leur fréquentation. Ne serait-il pas temps que l'Etat de Genève prenne lui aussi des mesures fortes et courageuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans notre canton?

Nous remercions dès lors le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Quel serait le montant de la subvention supplémentaire nécessaire à l'introduction de la gratuité des transports publics genevois, tenant compte des économies que permettrait la suppression des titres de transport (frais administratifs, frais de distribution, entretien des distributeurs automatiques, contrôles dans les véhicules, etc.)?
- La gratuité ne constituerait-elle pas un signal clair de la part de l'Etat de Genève de sa volonté de répondre par une mesure forte à la nécessité de réduire rapidement et massivement les émissions de gaz à effets de serre?